

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Offensive du gouvernement sur le temps de travail des fonctionnaires

SUD éducation a pris connaissance dans la presse de la publication prochaine d'un rapport sur le temps de travail dans la fonction publique.

Au-delà des considérations générales de ce rapport qui reprend des clichés éculés sur le temps de travail soi-disant "faible" dans la fonction publique, ce rapport concerne directement les CPE et les fonctionnaires de l'enseignement supérieur et de la recherche

- le rapport préconise que les 4 heures sur 35 hebdomadaires que les CPE organisent par eux et elles-mêmes soient intégrées au reste de l'emploi du temps CPE ;
- les agent-e-s techniques, administratifs et de maintenance (BIATSS, ADJAENES notamment...) ne sont pas libres de leurs dates de congés. Pour cette raison, ils et elles bénéficient de deux journées de congés supplémentaires dits "de fractionnement". Le rapport préconise de les supprimer !

Ce rapport, commandé par le gouvernement, constitue une attaque directe contre les personnels et leur statut. Qui plus est, ces mesures ont pour but les économies par les suppressions de postes.

SUD éducation dénonce cette manœuvre dans le contexte où le gouvernement s'apprête à présenter au parlement le projet de loi de démantèlement de la fonction publique 2022.

SUD éducation revendique :

-la baisse globale du temps de travail des personnels, avec une semaine de travail de 32 heures et des augmentations de salaires.

-des créations de postes à hauteur des besoins pour le service public d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche.